

St Ouen lundi 5 juin 2023

Bonjour,

Nous mettons à votre disposition nos protocoles de prise en charge spécifique alimentaire pour les enfants scolarisés à partir de la maternelle.

Dès la signature d'un PAI alimentaire, nous vous demandons d'utiliser 1 des 7 fiches alimentaires ci-jointes. Le panier repas apporté par la famille est à privilégier.

Le dossier complet est à envoyer par courrier à :

CONVIVIO Service Nutrition Qualité – 4 rue Marcel SEMBAT 93400 ST OUEN

ou par mail à estelle.adam@convivio.fr

- **La fiche alimentaire** appropriée à l'enfant avec son nom, prénom, établissement, date du PAI, signatures
- **Une photo scannée de l'enfant**
- **Une copie du PAI ou du certificat médical établi par un médecin allergologue uniquement**

À réception du dossier complet, nous transmettrons la fiche alimentaire spécifique au restaurant concerné. Le chef gérant et son équipe prépareront les aliments spécifiés. La photo permettra d'identifier l'enfant concerné.

La prise en charge spécifique alimentaire de l'enfant ne sera effective qu'à réception du dossier complet.

Tout changement alimentaire en cours d'année doit être transmis selon cette même procédure.

Pour les collèges/lycées, si la famille estime que l'enfant est autonome et responsable, il n'y a pas besoin de remplir ce dossier. Il suffira de remplir la déclaration d'autonomie à l'allergie du consommateur. En cas de doute, le convive pose la question lors de son passage au self à l'équipe de restauration.

Pour les convives déjà pris en charge pour l'année 2022/23 avec Convivio :

- Nous souhaitons être informé, si nous poursuivons pour l'année 2023/24.
- Si l'allergie du convive n'a pas changé, il n'est pas nécessaire de refaire un dossier.

Pour la rentrée de Septembre 2022, les dossiers doivent être envoyés **au plus tard** pour le 16 Août 2023.

Par ailleurs, pour les adultes concernés par une allergie consommant sur le restaurant (occasionnellement ou de façon régulière), nous mettons en place à partir de la rentrée la déclaration d'autonomie à l'allergie du consommateur mise à disposition à l'entrée du restaurant. Cette fiche, remplie sur place, sera remise et transmise aux équipes de cuisine au fur et à mesure.
Cordialement,

ESTELLE ADAM
Diététicienne hygiéniste

Ci-joint : un modèle des 7 fiches.

Nb : Si ce document ne vous est pas destiné, merci de le faire suivre à la personne concernée.

